



RAPPORT ANNUEL

CM-AM OBLIGATIONS ISR

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extrafinancier selon la politique mise en oeuvre par CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans le respect des exigences du label français ISR. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion de sélectionner parmi les obligations libellées en euros de la catégorie Investment Grade, les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme afin d'offrir une performance en lien avec les marchés de taux de la zone euro sur l'horizon de placement recommandée tout en répondant aux critères de l'investissement responsable, tout en répondant aux critères de l'investissement socialement responsable.

Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie de gestion de l'OPCVM établit un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie de l'OPCVM repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine. A partir d'un univers composé de l'ensemble des obligations en euros émises par des émetteurs publics et privés, le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :

Etape 1 : Politiques d'exclusions légales et sectorielles et gestion des controverses :

A partir de l'univers d'investissement initial, l'équipe de gestion appliquera un filtre lié aux politiques d'exclusions sectorielles de Crédit Mutuel Asset Management qu'elle met en œuvre pour la gestion de ses fonds. Au-delà des exclusions légales, des exclusions sectorielles sont mises en œuvre concernant les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures.

La gestion des controverses de chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifiques. La société de gestion exclura toutes les sociétés ayant des controverses majeures.

Etape 2: Filtre ESG:

L'analyse extra financière mise en œuvre selon le processus de sélection des titres ESG conduit à exclure au moins 20 % des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial couvert.

L'analyse propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management s'appuie sur 3 piliers complémentaires : Environnement (par ex : les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets), Social (par ex : la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés) et Gouvernance (par ex : la féminisation des conseils d'administration, la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption).

Une analyse qualitative complète l'analyse extra-financière issue du modèle.

Etape 3 : Analyse financière et construction du portefeuille :

Les valeurs sont analysées au plan financier pour ne conserver que les valeurs dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macro-économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse micro-économique des émetteurs issus du filtre ESG et de l'analyse financière ainsi que des éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur le degré d'exposition au risque de taux, le positionnement dans la courbe, l'allocation géographique, le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs, la sélection des supports d'investissement utilisés.

En raison de l'analyse financière, les sociétés obtenant les meilleures notes ESG ne sont pas automatiquement retenues dans la construction du portefeuille.

Les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne seront pas néanmoins automatiquement retenus dans la construction du portefeuille, leur intégration dans le portefeuille final restant un choix discrétionnaire du gérant.

A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extrafinanciers et 90% des OPC sélectionnés par l'équipe de gestion bénéficient du label français ISR. L'OPCVM pourra notamment investir en parts ou actions d'OPC non labélisés ISR dans la limite de 10% de l'actif net.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 100 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques, de catégorie Investment Grade selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux devenus spéculatifs (10% maximum). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 1 et 5

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change qui peuvent entraîner une surexposition globale de 10 % maximum de l'actif net.

COMMENTAIRE DE GESTION

Environnement de marché

En début d'exercice, la BCE a laissé ses taux directeurs inchangés et assoupli son langage concernant les perspectives d'inflation et de croissance des salaires. La Fed a également maintenu ses taux directeurs inchangés avec une communication. En réponse à la forte baisse du dernier trimestre 2023 et au fort volume d'émissions, le 10 ans allemand s'est tendu de 14 bp dans un mouvement de pentification de la courbe, de surperformance des dettes périphériques et de stabilité du Crédit. Les données euros ont ensuite montré en février que, les hausses de prix continuant de ralentir, l'inflexion devrait rester très modeste pour la partie sous-jacente. Idem aux Etats-Unis où l'inflation PCE de janvier a fait preuve d'une résilience encore incompatible avec un assouplissement rapide de la politique monétaire en raison des prix des services qui ralentissent trop lentement. Parallèlement, la force des données US a interrogé sur le caractère réellement restrictif de la politique monétaire et les PMI euro ont montré des signes de force dans une économie faible. Ainsi, les anticipations de baisses de taux n'ont cessé d'être repoussées aux US comme en ZE avec les sorties défavorables d'un certain nombre de banquiers centraux. Au total, le 10 ans allemand a progressé de 25 bp à 2.41% dans un fort mouvement d'aplatissement des courbes et de réduction des spreads pays et crédit. Le trimestre s'est achevé par un statu quo pour les taux souverains de part et d'autre de l'Atlantique, mais avec une volatilité marquée avec respectivement 25 bps et 20 bps d'écart entre le point haut et le point bas pour le 10 ans étatsunien et allemand. Lors de sa réunion du 20 mars, la Réserve fédérale américaine a maintenu, pour la 5e fois consécutive, ses taux directeurs inchangés, au plus haut niveau depuis 23 ans. Pareillement, la Banque centrale européenne a laissé inchangé sa politique monétaire. L'écart de taux entre l'Italie et l'Allemagne a continué son resserrement tandis que celui entre la France et l'Allemagne a sous-performé après l'annonce d'un déficit plus élevé qu'attendu à 5,5 % du PIB en 2023. Les actifs risqués comme le crédit ont continué de performer.

Au début du 2nd trimestre, La Fed a laissé son taux d'intérêt directeur à son plus haut niveau en 23 ans, après que la légère accélération de l'inflation ait anéanti les espoirs d'une baisse rapide des taux. Le rebond de l'inflation a poussé les membres à la prudence. Côté zone euro, les premières estimations du PIB au T1-2024 ont confirmé la reprise progressive de la croissance européenne portée par les grandes économies. Le mouvement de réappréciation à la baisse de l'assouplissement à venir de la politique monétaire de la Fed s'est poursuivi, pesant sur les marchés obligataires et poussant fortement les taux des rendements d'État à la hausse dans un mouvement de pentification de la courbe (de 30 à 50 bp respectivement pour l'Allemagne et les US), contrairement aux spreads de crédit et des autres états euro qui baissent légèrement. En mai, les doutes sur les perspectives d'inflation ont changé de camp, provoquant un rapprochement des taux entre les deux rives de l'Atlantique. Du côté des Etats-Unis, l'inflation PCE a légèrement ralenti en avril et en zone euro, à l'inverse, l'inflation a rebondi et fragilise la trajectoire actuelle d'un retour vers l'objectif de 2%. Le taux de rendement du bon du Trésor allemand a progressé de 13bps sur le mois à 2,6% tandis que le 10 ans US est resté stable à 4,5%, à l'image des actifs risqués. En fin de trimestre, les échéances politiques européennes ont relégué les enjeux économiques au second plan et l'incertitude demeure. La désinflation graduelle est cependant restée à l'œuvre, permettant à la BCE de rester confiante quant à son cycle d'assouplissement monétaire. Dans ce contexte d'incertitude élevée, les taux euro se sont tendus nettement et ont sous-performé fortement vs Allemagne, notamment France et Italie dont les spreads 10 ans se sont écartés respectivement de 32 et 26 bp. Le crédit a souffert également dans un mouvement de pentification de la courbe.

Le 3ème trimestre avait bien commencé avec un renforcement des anticipations de baisse des taux de la Fed à la suite de la sortie du CPI, mais il y a eu ensuite la correction sur les actions ainsi que sur les matières premières et l'énergie notamment, avec un sentiment de ralentissement global de l'économie. Le président de la Fed a de plus souligné les progrès effectués en matière de désinflation sur le deuxième trimestre qui devraient permettre à la Fed de se concentrer sur la deuxième partie de son double mandat car la banque centrale n'était pas du tout inquiète de la situation de l'emploi, d'autant que l'économie américaine se montrait encore résiliente. En zone euro, l'équilibre est devenu

plus instable pour la BCE avec d'un côté, une croissance économique résiliente au deuxième trimestre et de l'autre, une inflation peinant à franchir un palier supplémentaire à la baisse, en particulier dans les services. Le rally des taux a accéléré avec les tensions géopolitiques, soutenu notamment par les données de l'emploi US et les flux de fin de mois, le 10 ans allemand reculant ainsi de 20 bp environ avec une surperformance du crédit financier et des dettes européennes vs Bund. Bien que les chiffres décevants de l'emploi américain aient fait plonger les marchés financiers début août en suscitant des craintes de récession, les données financières et économiques suivantes ont ont redonné confiance aux investisseurs (inflation annualisée stable dans le temps tout comme la consommation. Ainsi, les taux américains ont baissé de 13 bps pour clôturer à 3.90 %. Parallèlement. le continent européen n'a pas échappé à une baisse généralisée des taux souverains à 10 ans, qui sont finalement revenus aux niveaux de début août. En effet, bien que la croissance européenne soit demeurée à un niveau assez faible, les chiffres d'inflation (CPI YoY 2,6 %) ont continué d'alimenter l'hypothèse d'une baisse des taux à un rythme graduel dès septembre. Le marché du crédit IG s'est écarté de +10 bps avec le mouvement d'aversion au risque. En fin de trimestre, les marchés financiers ont débuté avec une forte volatilité face aux incertitudes sur la politique monétaire de la Fed et sur l'ampleur du ralentissement de l'économie mondiale. Ils ont cependant réagi positivement à l'action préventive de la Fed et à la communication habile de son président qui a renforcé le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine. La BCE a également abaissé son taux de référence de 25 pbs pour la deuxième fois cette année à 3,5%. De plus, tout en maintenant une approche dépendante des données et sans s'engager sur la conclusion du prochain conseil en octobre, elle a indiqué être prête à poursuivre ses baisses de taux face au processus de désinflation qui devrait se poursuivre selon ses prévisions économiques. Les rendements des obligations françaises ont sous-performé en raison des incertitudes budgétaires à l'approche de la présentation du budget 2025 et des craintes sur la trajectoire du déficit public contrairement aux titres souverains italiens qui ont bénéficié de l'annonce d'une meilleure trajectoire budgétaire. Si le risque de récession a diminué aux Etats-Unis, la situation en zone euro a inquiété de plus en plus. Dans ce contexte, la courbe s'est pentifiée nettement avec un écartement des crédits non-financiers.

Au 4ème trimestre, de nombreux foyers d'incertitude sont apparus : conflit au Moyen-Orient et prix du pétrole, conflits commerciaux, dispersion des résultats micros, et des élections présidentielles américaines ultra serrées avec une probabilité croissante d'une victoire de Trump annoncant une politique tarifaire et migratoire qui pourrait entrainer une hausse de l'inflation et des taux. Ceux-ci ont entrainé une forte volatilité avec quelques anomalies comme la résilience du crédit. Les taux US à 10 ans ont ainsi atteint 4,40%, leur plus haut niveau en trois ans. Alors que la détérioration plus notable qu'attendu des statistiques économiques avait conduit certains membres de la BCE à évoquer la possibilité de baisser les taux de 50 pb en décembre, les derniers indicateurs ont envoyé des signaux plus rassurants en matière de croissance ou d'inflation, contribuant à modérer les anticipations de baisse des taux. Les investisseurs penchent finalement vers une baisse de 25 pb pour la réunion de décembre, d'autant plus que Schnabel a souligné que la BCE ne devrait pas se précipiter à baisser les taux, ni descendre en dessous du taux « neutre » pour stimuler l'économie. Dans ce contexte, le Bund se tend de 27 bp à 2.39% avec une surperformance du crédit et des spreads états vs Bund dans un mouvement de pentification de la courbe. En novembre, suite à l'élection de D. Trump, les taux US ont connu un mois volatil avec un 10 ans en hausse de 20 pbs à 4,48% avant de repasser en dessous des 4,20% en fin de mois après l'annonce de la nomination de Scott Bessent au Trésor américain. La Fed a réduit ses taux directeurs de 25 bps après la réduction de 50 pbs en septembre jugeant les risques liés à ses objectifs d'emploi et d'inflation sont globalement équilibrés. En zone euro, les taux ont affiché des baisses nettement plus marquées (Bund 10 ans, -25 pbs à 2,1%) avec des investisseurs inquiets de l'absence de moteur de croissance en zone euro dont les perspectives sont assombries par la politique commerciale de Trump. En France, les OAT ont sous-performé face au risque de censure du gouvernement et à l'absence de validation du budget pour l'année prochaine avec un spread 10 ans contre Allemagne qui a atteint un sommet mensuel de plus de 10 ans, à 86 pbs avant de refluer vers 80 pbs en fin de mois. Le marché du crédit a été très actif mais très bien absorbé avec des primes d'émissions quasi nulles et des carnets d'ordres plusieurs fois sursouscrits tandis que les primes de risques sont restées globalement stables. En décembre, les taux souverains à 10 ans ont augmenté à 4.59% après la réunion de politique monétaire de la Fed. Si elle a baissé ses taux de 25 pb, ses membres anticipent dorénavant moitié moins de baisses de taux en 2025, ce qui a entraîné ce mouvement à la hausse. En zone euro, malgré une nouvelle baisse des taux directeurs de la BCE, sa présidente, a souhaité tempérer les anticipations de nouvelles baisses rapides, contribuant à la hausse des taux à 10 ans comme en Allemagne qui clôture l'année à 2.45%. La France reste pénalisée par le contexte politique et la dégradation non planifiée de sa note par Moody's avec un écart contre Allemagne qui clôture à 83pbs pour un niveau de 3.28%. Le marché du crédit est resté actif avant la trêve de fin d'année avec des spreads stables malgré une sous-performance des financières contre les non-financières pénalisées par la dégradation des notations des banques françaises.

Politique de gestion

En termes d'allocation crédit, nous avons maintenu tout au long de l'année 2024 une préférence pour les émissions d'émetteurs bancaires compte tenu de critères de valorisation relative par rapport aux dettes non bancaires et pour des raisons fondamentales (qualité de crédit élevée des grandes banques européennes et américaines sur lesquelles nous sommes principalement exposés, niveau de solvabilité et de liquidité élevés, supervision et contrôle strict de la BCE pour les établissements européens). Nous avons dans nos choix également privilégié les émetteurs affichant des performances ESG élevées et moins générateurs d'émissions de GES avec notamment un focus sur les émetteurs bancaires. Nous sommes restés à l'écart des secteurs très générateurs d'émissions de GES sur la période.

Lors du premier trimestre 2024, nous avons maintenu un niveau de sensibilité réduit et nous avons cédé des échéances courtes Santander 2024, Siemens 2024 et Deutsche Post 2024. En février, nous avons acheté des émetteurs bancaires sur la zone 5/6 ans qui offrent des primes attractives : La Banque Postale 2029, Rabobank 2030, BNG 2031, Mercedes 2028, AB Inbev 2028.

En Mars et Avril, nous avons renforcé l'exposition au marché du crédit en privilégiant les émetteurs les mieux notés du compartiment : nous participons à l'émission primaire de Kering 2032 et AB Inbev 2028.

En Mai, nous avons renforcé l'exposition au marché du crédit et achetons ADIF 2029, Mercedes-Benz 2030, BMW 2028, Legrand 2031, BFCM 2034, Airbus 2031, Novo Nordisk 2031 en face de remboursements sur Santander 24, Volvo 24, Credit Agricole 24 et BFCM 24

En Juin, nous avons renforcé l'exposition au marché du crédit et achetons Proximus 33, Pernod Ricard 29, Infineon 2029, Schneider Electric 32, Allianz 29, Bank Of Ireland 27, Telefonica 28, Mercedes-Benz 30, Dnb Nor Bank 29, Siemens 29, Legrand 34 et le quasi-état allemand KFW 29. En juillet, nous avons renforcé l'exposition au marché du crédit et achetons Michelin 2031, AXA 2030, ASML 2029, Akzo Nobel 2032, Enel 2030, Iberdrola 2034, Naturgy 2029, Deutsche Tel 2029, Deutsche Boerse 2032, St Gobain 2029. Nous cédons Siemens, Toyota, LVMH, ADP et Ferrovie dello Stato que nous finançons via une vente d'Allemagne 2028 au cours du mois d'Août.

A partir de la rentrée de Septembre 2024, nous avons commencé à augmenter le niveau de sensibilité du fonds compte tenu de la cherté relative de la partie très courte des courbes de taux. Nous avons principalement renforcé l'exposition sur le crédit dans le contexte d'un marché dynamique et attractif : Danone 2031, Arkema 2034, Unibail 2029, Arkema 2034, Daimler Truck 2030, Credit Agricole 2029, Iberdrola 2031, Knorr-Bremse 2029, Banque Postale 2031 et Autobahn Schell 2034. En Octobre, nous avons continué à augmenter le niveau de sensibilité du fonds compte tenu de la cherté relative de la partie très courte des courbes de taux. Nous avons rallongé la maturité d'investissement sur l'agence KfW de 2025 à 2029, sur l'UE 2025/2026 à 2028, sur l'Espagne de 2026 à 2028, sur l'Italie de 2026 à 2028. Nous avons également renforcé l'exposition sur le crédit dans le contexte d'un marché dynamique : Cie de Saint-Gobain 2030 et DSV 2028 financé en cédant de l'Irlande 2025. En Novembre, Nous avons réduit l'exposition sur l'agence française AFD 2027. Nous avons renforcé l'exposition sur le crédit dans le contexte d'un marché dynamique : Belfius Bank 2031, Deutsche Telekom 2035, Op Corporate Bank Plc 2029 et Vinci 2030 financé en cédant du crédit court : Unicredit, Orange et Ferrovie Dello Stato.

Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à investir en priorité sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4.

Performances

La performance du fonds sur l'exercice s'est établie à 3,69% pour la part ES, 3,72% pour la part IC et 3,52% pour la part RC.

Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auguel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

Doctrine AMF

Significativement engagé dans les critères ESG

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extrafinanciers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

Label

L'OPC bénéficie du label ISR

Frais de gestion indirects calculés

2 468,00 EUR

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération

versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

Evènements intervenus au cours de la période

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024

16/10/2024 Caractéristiques de gestion : Modification de la rédaction de l'objectif de gestion 16/10/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Ajout de mentions relatives au pré-centralisateur IZNES

16/10/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Décimalisation de la part RC en cent-millièmes 23/10/2024 Fusion/absorption : CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT a décidé la fusion-absorption de l'OPCVM LA FRANCAISE EURO SOUVERAINS par l'OPCVM CM-AM OBLIGATIONS ISR

Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Immobilisations corporelles nettes	0,00	
Titres financiers	0,00	
Actions et valeurs assimilées (A) ¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Obligations et valeurs assimilées (C) ¹	123 991 149,78	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	123 169 895,64	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	821 254,14	
Titres de créances (D)	689 407,79	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	689 407,79	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
Dépôts (F)	0,00	
Instruments financiers à terme (G)	0,00	
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
Prêts (I)	0,00	
Autres actifs éligibles (J)	0,00	
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	124 680 557,57	
Créances et comptes d'ajustement actifs	164 155,81	
Comptes financiers	657 583,60	
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II ¹	821 739,41	
Total Actif I + II	125 502 296,98	

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres :		
Capital	121 000 824,34	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	4 444 683,50	
Capitaux propres I	125 445 507,84	
Passifs éligibles :	1	
Instruments financiers (A)	0,00	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
Instruments financiers à terme (B)	0,00	
Emprunts	0,00	
Autres passifs éligibles (C)	0,00	
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	
Autres passifs :	1	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	56 789,14	
Concours bancaires	0,00	
Sous-total autres passifs IV	56 789,14	
Total Passifs : I + III + IV	125 502 296,98	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	0,00	
Produits sur obligations	1 911 491,27	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	64 878,83	
Sous-total Produits sur opérations financières	1 976 370,10	
Charges sur opérations financières	1 010 010,10	
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur empruns Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
1 · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0,00	
Sous-total charges sur opérations financières	1 976 370,10	
Total Revenus financiers nets (A)	1 976 370,10	
Autres produits:	0.00	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-302 459,57	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-302 459,57	
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	1 673 910,53	
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	25 556,11	
Revenus nets I = C + D	1 699 466,64	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-53 186,96	
Frais de transactions externes et frais de cession	-5 973,35	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de	-59 160,31	
régularisations E		
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 113,23	
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-60 273,54	
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 865 500,29	
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	2 865 500,29	

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-60 009,89	
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	2 805 490,40	
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	
Résultat net = I + II + III - IV	4 444 683,50	

^{*} Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sousiacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans le respect des exigences du label français ISR. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion de sélectionner parmi les obligations libellées en euros de la catégorie Investment Grade, les titres qui présentent le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme afin d'offrir une performance en lien avec les marchés de taux de la zone euro sur l'horizon de placement recommandée tout en répondant aux critères de l'investissement responsable, tout en répondant aux critères de l'investissement socialement responsable.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	125 445 507,84	112 591 879,20	73 055 792,29	69 563 229,01	52 474 703,81
PART CAPI ES					
Actif net	111 843 849,36	97 867 661,26	73 055 792,29	69 563 229,01	
Nombre de parts	74 113,613	67 246,618	52 837,040	45 744,202	
Valeur liquidative unitaire	1 509,08	1 455,35	1 382,66	1 520,70	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	19,98	-7,22	-0,84	1,28	

PART CAPI IC				
Actif net	256 690,07	247 475,82		
Nombre de parts	2,489	2,489		
Valeur liquidative unitaire	103 129,79	99 427,81		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	1 395,89	-562,12		

PART CAPI RC				
Actif net	13 344 968,41	14 476 742,12		
Nombre de parts	8 109,07824	9 106,01600		
Valeur liquidative unitaire	1 645,68	1 589,79		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	19,06	-11,83		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA /
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.
- 2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ciavant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

• Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part IC:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part ES:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

• Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
ES	FR0007084611	0,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,19 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
		- Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.	
IC	FR001400ENT4	0,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,44 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum - Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net
RC	FR001400ENU2	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,64 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum - Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la société de gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la société de gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.	Actif net

• Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
ES	FR0007084611	Néant
IC	FR001400ENT4	Néant

RC	FR001400ENU2	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007084611 ES

Néant

Part FR001400ENT4 IC

Néant

Part FR001400ENU2 RC

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

		Clé de répartition (en %)		
Commissions de mouvement		i	Dépositaire	Autres prestataires
Néant				

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

• Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

• Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

• Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

• Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

• Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

• Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

• Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

• Garantie recue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

- Compléments pour les frais :

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

- Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortant) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement. La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme
- 2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
Capitaux propres début d'exercice	112 591 879,20	
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	20 855 597,41	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-12 482 219,83	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 673 910,53	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-59 160,31	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 865 500,29	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,55	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	125 445 507,84	

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI ES		
Parts souscrites durant l'exercice	11 810,826	17 304 155,99
Parts rachetés durant l'exercice	-4 943,831	-7 352 565,34
Solde net des souscriptions/rachats	6 866,995	9 951 590,65
PART CAPI IC	•	
Parts souscrites durant l'exercice	0,000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,000	0,00
PART CAPI RC	-	
Parts souscrites durant l'exercice	2 206,08242	3 551 441,42
Parts rachetés durant l'exercice	-3 203,02018	-5 129 654,49
Solde net des souscriptions/rachats	-996,93776	-1 578 213,07

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI ES	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0007084611	PART CAPI ES	Capitalisable	EUR	111 843 849,36	74 113,613	1 509,08
FR001400ENT4	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	256 690,07	2,489	103 129,79
FR001400ENU2	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	13 344 968,41	8 109,07824	1 645,68

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro		Ventilation des expositions significatives par pays				
	+/-					
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition del	•
		<= 1 an	1 <x<=5 ans<="" th=""><th>> 5 ans</th><th><= 0,6</th><th>0,6<x<=1< th=""></x<=1<></th></x<=5>	> 5 ans	<= 0,6	0,6 <x<=1< th=""></x<=1<>
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux				
	+/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Obligations	123 991,15	122 986,99	1 004,16	0,00	0,00	
Titres de créances	689,41	689,41	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Comptes financiers	657,58	0,00	0,00	0,00	657,58	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Hors-bilan						
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	NA	123 676,40	1 004,16	0,00	657,58	

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-]3 - 6 mois] +/-]6 mois -1 an] +/-]1 - 3 ans] +/-]3 - 5 ans] +/-]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	5 842,71	2 807,02	2 770,96	30 858,23	56 212,36	24 761,64	738,23
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	90,87	0,00	598,54	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	657,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	6 500,29	2 807,02	2 770,96	30 949,10	56 212,36	25 360,18	738,23

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

					Autres devises
exprimés en milliers d'Euro					.,
Actif					
Dépôts	0,00				
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	123 991,15	0,00	0,00
Titres de créances	689,41	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	124 680,56	0,00	0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	36 274,37
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créditeurs divers	127 881,44
Total des créances	164 155,81
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	0,00
Frais de gestion	-27 164,44
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-29 624,70
Total des dettes	-56 789,14
Total des créances et dettes	107 366,67

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI ES	31/12/2024
Frais fixes	248 347,21
Frais fixes en % actuel	0,23
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI IC	31/12/2024
Frais fixes	504,41
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART CAPI RC	31/12/2024
Frais fixes	53 607,95
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Obligations et valeurs assimilées			
	FR00140003P3	BFCM 0,1%20-081027	277 931,51
	XS1288858548	BFCM 3%15-110925	302 891,96
	FR001400N3I5	BFCM 4,375%24-110134 EMTN	1 046 153,72
Total			1 626 977,19

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
Revenus nets	1 699 466,64	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 699 466,64	
Report à nouveau	0,00	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 699 466,64	

PART CAPI ES		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 534 870,26	
Total	1 534 870,26	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	3 597,56	
Total	3 597,56	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	160 998,82	
Total	160 998,82	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-60 273,54	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-60 273,54	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-60 273,54	

PART CAPI ES					
Affectation:					
Distribution	0,00				
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00				
Capitalisation	-53 735,86				
Total	-53 735,86				
* Information relative aux acomptes versés					
Acomptes unitaires versés	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts					
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes					

PART CAPI IC					
Affectation:					
Distribution	0,00				
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00				
Capitalisation	-123,19				
Total	-123,19				
* Information relative aux acomptes versés					
Acomptes unitaires versés	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts					
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes					

PART CAPI RC					
Affectation:					
Distribution	0,00				
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00				
Capitalisation	-6 414,49				
Total	-6 414,49				
* Information relative aux acomptes versés					
Acomptes unitaires versés	0,00				
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution					
Nombre d'actions ou parts					
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes					

Inventaire des actifs et passifs

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			123 991 149,78	98,84
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			123 169 895,64	98,19
Aérospatial et défense			1 218 772,77	0,97
AIRBUS 1,375%16-130531	EUR	1 000	927 312,74	0,74
SAFRAN 0,125%21-160326	EUR	3	291 460,03	0,23
Agro-alimentaire			3 533 791,97	2,82
BNFP 3.2 09/12/31	EUR	3	305 753,05	0,24
CARLSBERG BREW 4%23-051028	EUR	542	569 020,33	0,45
DANONE 0,52%21-091130	EUR	3	261 916,07	0,21
DANONE 0,571%20-170327	EUR	7	675 218,60	0,54
DANONE 3,071%22-070932 EMTN	EUR	3	301 880,45	0,24
NESTLE FIN 0,00001%20-031225	EUR	637	623 036,97	0,50
NESTLE FINANCE INTL 0%14062026 EMTN	EUR	825	796 966,50	0,64
Articles personnels			1 006 894,25	0,80
ADIDAS 3%22-211125	EUR	10	1 006 894,25	0,80
Assurance - Non vie			2 133 121,89	1,70
ALLIANZ FINANCE II 0%21-221126	EUR	7	667 926,00	0,53
ALVGR 3 1/4 12/04/29	EUR	4	411 348,49	0,33
AXASA 3 3/4 10/12/30	EUR	1 000	1 053 847,40	0,84
Automobiles et équipementiers			10 076 243,70	8,03
BMW 3 1/4 11/17/28	EUR	1 684	1 715 179,14	1,37
BMW FINANCE 0,75%19-130726	EUR	1 300	1 267 623,95	1,01
CONTINENTAL 4%23-010628	EUR	764	807 770,50	0,64
DAIMLER 1,375%16-110528	EUR	1 500	1 449 477,12	1,15
MBGGR 3 1/4 11/15/30	EUR	1 175	1 190 631,04	0,95
MLFP 3 1/8 05/16/31	EUR	10	1 023 753,01	0,82
STELLANTIS 0,625%21-300327	EUR	917	875 292,45	0,70
STELLANTIS 0,75%21-180129	EUR	160	146 710,82	0,12
STELLANTIS 4,375%23-140330	EUR	320	345 011,07	0,27
TOYOTA MOTOR CR 0,125% 051127	EUR	186	172 647,44	0,14
VOLKSWAGEN LEASING 0,375%21-26	EUR	520	501 210,19	0,40
VOLKSWAG FIN SVCS 0%21-120225	EUR	583	580 936,97	0,46
Banques			39 577 140,05	31,55
ABN AMRO 0,5%21-230929	EUR	6	531 730,36	0,42
ACAFP 3 1/8 01/26/29	EUR	4	402 761,15	0,32
BANCO SANTANDER TV21-240327	EUR	5	487 907,05	0,39
BANQUE POSTALE 1,375%19-240429	EUR	15	1 397 307,74	1,11
BBVA 0,875%22-140129	EUR	5	474 213,51	0,38
BBVA 1,375%18-140525	EUR	15	1 504 987,60	
BFCM 0,1%20-081027	EUR	3	277 931,51	•
BFCM 3%15-110925	EUR	3	302 891,96	

Inventaire des actifs et passifs

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BFCM 4,375%24-110134 EMTN	EUR	10	1 046 153,72	0,83
BK OF IE GRP TV21-100527	EUR	1 060	1 029 488,12	0,82
BNP 0 1/4 04/13/27	EUR	25	2 419 787,67	1,93
BNP PARIBAS 2,75%15-270126	EUR	800	819 301,38	0,65
BNPP TV21-30052028 EMTN	EUR	2	188 599,26	0,15
BPCE 0.375%22-020226	EUR	7	683 642,84	0,55
BPCE 2,875%16-220426 EMTN	EUR	3	305 218,32	0,24
BPCE TV22-140128 EMTN	EUR	16	1 526 383,56	1,22
CAIXABANK 07092029 EMTN	EUR	3	315 369,99	0,25
CAIXABANK TV21-090229	EUR	5	464 612,27	0,37
CAIXABANK TV22-210128 EMTN	EUR	5	482 096,31	0,39
CCBGBB 3 3/8 02/20/31	EUR	14	1 403 972,33	1,12
COOP RABOBANK 4%23-100130	EUR	15	1 623 007,46	1,29
CREDIT AGRICO.TV21-210929 EMTN	EUR	3	272 641,40	0,22
CREDIT AGRICOLE 0,125%20-1227	EUR	5	460 562,81	0,37
CREDIT AGRICOLE 0,375%21-0428	EUR	4	367 932,27	0,29
CREDIT AGRICOLE TV23-110729	EUR	7	738 831,21	0,59
DB 5 3/8 01/11/29	EUR	7	779 950,60	0,62
DEUTSCHE BANK 4%22-291127	EUR	4	416 158,25	0,33
DNB BK ASA TV21-230229	EUR	1 000	921 091,64	0,74
FRLBP 1 02/09/28	EUR	6	579 611,44	0,46
FRLBP 3 1/2 04/01/31	EUR	6	601 400,22	0,48
ING GROEP TV21-090632	EUR	1	95 093,63	0,08
ING GROUP 0,25%20-180229	EUR	7	642 604,05	0,51
INTESA SANPAOLO 1%19-191126	EUR	700	678 232,01	0,54
INTESA SANPAOLO 2,125%20-0525	EUR	400	403 773,86	0,32
KBC GROUP TV22-231127	EUR	5	516 572,19	0,41
KRED WIEDERAUFBAU 0,01%19-0527	EUR	3 000	2 848 609,73	2,27
KRED WIEDERAUFBAU 0,75%19-0129	EUR	3 500	3 307 339,34	2,64
NORDEA BK 0,5%21-021128	EUR	640	583 743,56	0,47
NORDEA BK 1,125%22-160227	EUR	700	683 030,28	0,55
OPBANK 2 7/8 11/27/29	EUR	385	384 270,19	0,31
OP CORP BANK 0,1%20-161127	EUR	600	556 296,90	0,44
OP CORP BANK 0,375%21-160628	EUR	1 166	1 067 397,29	0,85
SANTANDER 0,625%29	EUR	1	92 612,48	0,07
SOC.GENERAL02,625%15-270225	EUR	15	1 531 507,99	1,22
SOCGEN 4 1/4 09/28/26	EUR	5	517 407,26	0,41
SOCIETEGENERALE 0,25%21-080727	EUR	3	280 717,81	0,22
SOCIETE GENERALE TV21-021227	EUR	7	666 776,56	0,53
UNICREDIT 0,5%19-090425	EUR	700	697 770,45	0,56
UNICREDIT 2,125%16-241026	EUR	100	99 610,36	0,08
UNICREDIT MTN 0729	EUR	400	373 119,62	0,30

Inventaire des actifs et passifs

struments	Devise	Quantité	Montant	%AN
UNICREDIT TV23-170129	EUR	281	309 500,13	0,25
VW INTL FINANCE 3,875%23-0326	EUR	4	415 610,41	0,33
Bâtiment et matériaux de construction			2 190 110,60	1,75
CIE DE SAINT-GOBAI 3,375%24-30	EUR	4	414 854,30	0,33
SGOFP 3 1/4 08/09/29	EUR	10	1 023 739,04	0,82
VINCI 1,75%18-260930	EUR	8	751 517,26	0,60
Boissons			3 221 394,05	2,57
ANH-BUSCH INBEV 2%16-170328	EUR	1 075	1 075 913,75	0,86
CCEP FIN IRL 0%21-060925	EUR	504	494 938,08	0,39
PERNOD RICARD 0,125%21-041029	EUR	8	702 513,32	0,56
PERNOD RICARD 1,375%22-070429	EUR	10	948 028,90	0,76
Chimie		İ	1 324 141,51	1,06
AKEFP 3 1/2 09/12/34	EUR	4	400 894,25	0,32
AKZO NOBEL 2%22-280332	EUR	1 000	923 247,26	0,74
Collectivités Territoriales			274 218,00	0,22
REGION ILE DE FR 0%21-200428	EUR	3	274 218,00	0,22
Distributeurs			2 376 590,83	1,89
KERING 0,75%20-130528	EUR	10	938 398,77	0,75
KERING 1,25%22-050525 EMTN	EUR	2	200 486,38	0,16
KERING 3,25%23-270229	EUR	7	726 338,28	0,58
KERING 3,375%24-110332 EMTN	EUR	5	511 367,40	0,40
Electricité			3 709 633,42	2,96
EDPPL 3 7/8 06/26/28	EUR	10	1 052 367,40	0,84
RED ELEC FINANC 1,25%18-130327	EUR	15	1 471 495,48	1,18
TENNET 3,875%22-281028	EUR	800	830 842,41	0,66
TERNA 0,375%29	EUR	396	354 928,13	0,28
Energie non renouvelable			654 432,03	0,52
SNAM 0,75%22-200629	EUR	230	209 803,23	0,17
SNAM 0%21-150825	EUR	180	177 022,80	0,14
SNAM 0% EMTN 1228	EUR	300	267 606,00	0,21
Entités garanties par Etat			3 607 930,25	2,88
BNG 0%21-200131	EUR	1 500	1 279 360,12	1,02
CADES 0%20-250226	EUR	7	681 289,00	0,54
CADES 0%21-250531	EUR	13	1 082 133,00	0,86
CDC 0,01%21-010626 EMTN	EUR	2	193 309,84	0,16
ICO 0%20-300426	EUR	120	116 458,80	1
ICO 3,05%23-311027	EUR	250	255 379,49	0,21
Equipement électronique et électrique			468 148,97	0,37
ALSTOM 0,125%21-270727	EUR	5	468 148,97	0,37
Equipements de loisirs		İ	1 440 631,78	
ROYAL PHILIPS 0,5%19-220526	EUR	800	779 332,71	
ROYAL PHILIPS 1,875%22-050527	EUR	667	661 299,07	0,53

Inventaire des actifs et passifs

nstruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Equipements et services médicaux			1 441 141,54	1,15
IBESM 3 09/30/31	EUR	4	400 787,29	0,32
IBESM 3 5/8 07/18/34	EUR	10	1 040 354,25	0,83
Fournisseurs de services de télécommunications	i i	İ	6 372 755,57	5,08
DT 2 12/01/29	EUR	1 500	1 463 412,33	1,17
DT 3 1/4 06/04/35	EUR	250	251 490,31	0,20
ORAFP 1,125% 0727	EUR	8	779 691,51	0,62
ORAFP 3 1/4 01/17/35	EUR	4	401 844,07	0,32
ORANGE 0%19-040926	EUR	7	670 467,00	0,53
PROXIMUS 4,125%23-171133	EUR	10	1 060 541,64	0,85
TELEFONICA EM.2,318%17-171028	EUR	10	990 373,53	0,79
TELEFONICA EMIS 1,201%20-0827	EUR	3	290 643,62	0,23
TELENOR 0,25%20-140228	EUR	500	464 291,56	0,37
Gaz eau et services multiples aux collectivités			1 556 607,02	1,24
E.ON 0,125%22-180126	EUR	480	469 665,01	0,37
E.ON 0,875%22-080125	EUR	180	181 492,28	0,15
NTGYSM 0 3/4 11/28/29	EUR	10	905 449,73	0,72
Industries généralistes	1	İ	1 664 398,89	1,33
SIEGR 0 1/8 09/05/29	EUR	1 500	1 359 271,44	1,09
SIEMENS FIN NV 2,25%22-100325	EUR	3	305 127,45	0,24
Ingénierie Industrielle	1	İ	1 540 057,26	1,23
DAIM T INTL FIN 3,875%23-0626	EUR	4	414 948,22	0,33
DTRGR 3 3/8 09/23/30	EUR	3	304 902,45	0,24
VOLVO TREASURY 0,625%22-140225	EUR	283	283 815,83	0,23
VOLVO TREASURY 0%21-180526	EUR	320	308 396,80	0,25
VOLVO TREASURY 2%22-190827	EUR	231	227 993,96	0,18
Instruments de placement hors actions	1	İ	784 278,84	0,63
ESSITY CAPITAL 0,25%21-150929	EUR	889	784 278,84	0,63
Investissement immobilier et services			384 482,32	0,31
LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-1701	EUR	2	195 775,31	0,16
VONOVIA 0,375%21-160627	EUR	2	188 707,01	0,15
Logiciels et services informatiques			1 433 391,10	1,14
IBM 0,875%19-310125	EUR	800	805 064,48	0,64
IBM 09022030	EUR	688	628 326,62	0,50
Matériel équipements destinés aux TI			4 885 378,18	3,89
ASML 0 5/8 05/07/29	EUR	1 000	922 946,71	0,74
INFINEON TECHNOLOG 0,625%22-25	EUR	4	400 964,62	0,32
INFINEON TECHNOLOG 1,625%20-29	EUR	10	952 262,47	0,76
LRFP 0 3/8 10/06/31	EUR	10	842 934,38	
LRFP 3 1/2 06/26/34	EUR	4	416 398,03	1
SCHNEID.EL.3,25%23-120628 EMTN	EUR	3	311 593,03	
SCHNEIDER EL 3,125%23-131029	EUR	3	307 602,16	

Inventaire des actifs et passifs

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SCHNEIDER ELECT.3,5%22-091132	EUR	7	730 676,78	0,58
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			1 990 722,31	1,59
NOV NORD FIN NL 0 75 22 310325	EUR	211	211 101,77	0,17
NOVOB 3 1/4 01/21/31	EUR	1 344	1 399 234,51	1,12
SANOFI 1,25%22-060429	EUR	4	380 386,03	0,30
Produits ménagers et constr individuelle			514 620,62	0,41
ELECTROLUX 4,125%22-051026	EUR	500	514 620,62	0,41
Services appui à industrie			1 018 436,31	0,81
BUREAU VERITAS 1,875%18-060125	EUR	10	1 018 436,31	0,81
Services bancaires invest et de courtage			3 763 814,87	3,00
DEUTSCHE BOERSE 1,5%22-040432	EUR	15	1 377 435,41	1,10
DEUTSCHE BOERSE 3,75%23-280929	EUR	11	1 158 086,33	0,92
ENELIM 0 1/2 06/17/30	EUR	1 000	887 149,59	0,71
MEDIOBANCA 1% 17072029	EUR	364	341 143,54	0,27
Services financiers et de crédit			1 202 600,05	0,96
MERCK FIN SERV 1,875%22-150626	EUR	12	1 202 600,05	0,96
Societés de placement immobilier			2 287 947,26	1,82
COFINIMMO 1%22-240128	EUR	6	566 499,74	0,45
ICADE 1,5%17-130927	EUR	3	289 434,82	0,23
URW 0,625%20-040527	EUR	3	286 481,42	0,23
URWFP 0 3/4 10/25/28	EUR	8	737 846,68	0,59
URWFP 3 1/2 09/11/29	EUR	4	407 684,60	0,32
Soins personnels pharmacies et épiceries			1 032 841,10	0,82
ORFP 3 3/8 11/23/29	EUR	10	1 032 841,10	0,82
Souverains			7 140 903,88	5,69
ALLEMAGNE 2,20%23-130428 BOBLS	EUR	10 000 000	102 106,26	0,08
ESPAGNE 2,15%15-311025	EUR	20	20 045,60	0,02
IRLANDE 5,4%09-130325	EUR	50 000 000	524 260,89	0,42
ITALIE 1,25%16-011226 BTP	EUR	140	137 472,05	0,11
ITALIE 1,6%010626 BTP	EUR	300	297 663,15	0,24
ITALY 2,5%18-151125	EUR	65	65 349,96	0,05
ITALY 3,4%22-010428	EUR	2 200	2 274 558,44	1,81
PORTUGAL 2,875%15-151025	EUR	8 000 000	80 786,51	0,06
PORTUGAL 2,875%16-210726	EUR	12 000 000	122 952,64	0,10
SPAIN 0%21-310128	EUR	3 700	3 441 222,00	2,74
SPAIN 1,5%17-300427	EUR	75	74 486,38	0,06
Supranational			3 113 431,30	2,48
EUROPEAN UNION 0%20-040735	EUR	115	84 895,30	0,07
EUROPEAN UNION 0%20-041030	EUR	150	129 792,00	0,10
EUROPEAN UNION 0%21-020628	EUR	2 760	2 550 433,20	2,03
EUROPEAN UNION 0%21-060726	EUR	360 000	348 310,80	0,28

Inventaire des actifs et passifs

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Transport industriel			4 228 891,15	3,37
ADIF 3,25%24-310529		15	1 563 313,86	1,25
ADIF ALTA VELOCIDAD 0728	EUR	12	1 246 289,75	0,99
DEUTSCHE POST 1,625%18-051228	EUR	500	485 190,55	0,39
DSVDC 3 1/8 11/06/28	EUR	450	457 238,59	0,36
KNOGR 3 09/30/29	EUR	471	476 858,40	0,38
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			821 254,14	0,65
Soins personnels pharmacies et épiceries			821 254,14	0,65
L OREAL 2,875%23-190528	EUR	8	821 254,14	0,65
Titres de créances			689 407,79	0,55
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			689 407,79	0,55
Souverains			90 867,68	0,07
ESPAGNE 5,90%11-300726	EUR	84	90 867,68	0,07
Transport industriel			598 540,11	0,48
ASFING 2 3/4 10/02/34	EUR	6	598 540,11	0,48
Total	•		124 680 557,57	99,39

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)		uro (*)	
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devise	es à livrer (-)
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions					
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pr	résentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	+/-	
Futures	-				
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options	•	-			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps	•	-			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts					
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pr	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)	
		Actif	Passif	+/-	
Futures	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options			•		
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments	•	-			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – de change

	Instruments financiers à terme – de change					
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pro	ésentée au bilan	Montant de l'exposition en Euro (*)		
		Actif	Passif	+/-		
Futures	•	-				
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Options	.	-				
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Swaps	•					
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Autres instruments	.	-				
Sous total		0,00	0,00	0,00		
Total		0,00	0,00	0,00		

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit					
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pr	Valeur actuelle présentée au bilan Mo		
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options	•	-			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps	•	-	-		
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions					
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle pi	Valeur actuelle présentée au bilan Mo		
		Actif	Passif	+/-	
Futures	-	-			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps	•				
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments	•	-			
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle bil	•	Montant de l'exposition en Euro (*)			Euro (*)	Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+) Devises à livrer (-)				
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures		-	-		
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options		-	-		
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps		-	-		
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments		-	-		
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	124 680 557,57
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	821 739,41
Autres passifs (-)	-56 789,14
Total = actif net	125 445 507,84



CM AM OBLIGATIONS ISR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 29 décembre 2023



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 29 décembre 2023

CM AM OBLIGATIONS ISR

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT 4, rue Gaillon 75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLIGATIONS ISR relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31/12/2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Politiers, Rennes,



CM AM OBLIGATIONS ISR

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

 $Price waterhouse Coopers\ Audit,\ 63,\ rue\ de\ Villiers,\ 92208\ Neuilly-sur-Seine\ Cedex\ T:\ +33\ (o)\ 1\ 56\ 57\ 58\ 59,\ F:\ +33\ (o)\ 1\ 56\ 57\ 58\ 60,\ www.pwc.fr$



Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



CM AM OBLIGATIONS ISR

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM 2024.03.15 18:07:53 +0100

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	107 288 094,16	70 277 491,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	107 288 094,16	57 274 781,4
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	106 468 631,45	57 274 781,4
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	819 462,71	0,0
Titres de créances	0,00	10 399 519,0
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	10 399 519,0
Titres de créances négociables	0,00	10 399 519,0
Autres titres de créances	0,00	0,0
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Parts d'organismes de placement collectif	0,00	2 603 190,5
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	2 603 190,5
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,0
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,0
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,0
Autres organismes non européens	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,0
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,0
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,0
Titres empruntés	0,00	0,0
Titres donnés en pension	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,0
Contrats financiers	0,00	0,0
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,0
Autres opérations	0,00	0,0
Autres instruments financiers	0,00	0,0
Créances	0,00	3 297,9
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,0
Autres	0,00	3 297,9
Comptes financiers	5 325 972,70	2 788 939,9
Liquidités	5 325 972,70	2 788 939,9
Total de l'actif	112 614 066,86	73 069 728,9

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	113 187 001,82	73 100 207,08
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 871 306,95	-750 404,20
Résultat de l'exercice (a, b)	1 276 184,33	705 989,41
Total des capitaux propres	112 591 879,20	73 055 792,29
= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,0
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	22 187,66	13 936,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	22 187,66	13 936,64
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	112 614 066,86	73 069 728,93

⁽a) Y compris comptes de régularisations

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,0
Autres engagements		
Total Autres engagements	00,0	0,0
Total Opérations de couverture	0,00	0,0
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,0
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	00,0	0,0
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,0
Total Autres opérations	0,00	0,0

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	66 820,82	3 631,13
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 519 516,86	816 796,63
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	1 586 337,68	820 427,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	4 380,77	9 589,35
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	4 380,77	9 589,35
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 581 956,91	810 838,41
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	299 741,18	163 304,70
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 282 215,73	647 533,71
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-6 031,40	58 455,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	1 276 184,33	705 989,41

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié. Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part ES:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC:

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
ES	FR0007084611	0,25 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,19 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
IC	FR001400ENT4	0,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,44 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net
RC	FR001400ENU2	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,64 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,06 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
ES	FR0007084611	Néant
IC	FR001400ENT4	Néant
RC	FR001400ENU2	Néant

Commission de surperformance

Part FR0007084611 ES

Néant

Part FR001400ENT4 IC

Néant

Part FR001400ENU2 RC

Néant

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance	
ANNEE 1	5%	0%	OUI	
ANNEE 2	0%	0%	NON	
ANNEE 3	-5%	-5%	NON	
ANNEE 4	3%	-2%	NON	
ANNEE 5	2%	0%	NON	
ANNEE 6	5%	0%	OUI	
ANNEE 7	5%	0%	OUI	
ANNEE 8	-10%	-10%	NON	
ANNEE 9	2%	-8%	NON	
ANNEE 10	2%	-6%	NON	
ANNEE 11	2%	-4%	NON	
ANNEE 12	0%	0%**	NON	
ANNEE 13	2%	0%	OUI	
ANNEE 14	-6%	-6%	NON	
ANNEE 15	2%	-4%	NON	
ANNEE 16	2%	-2%	NON	
ANNEE 17	-4%	-6%	NON	
ANNEE 18	0%	-4%***	NON	
ANNEE 19	5%	0%	OUI	

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

	Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
		SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant				

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux.
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

· Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

· Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN:

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN:

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- · Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

· Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sousjacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortant) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	73 055 792,29	69 563 229,01
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	81 728 488,80	16 345 789,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-47 366 177,95	-6 115 428,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 169,36	3 533,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 020 662,46	-688 454,98
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-240,34	-141,67
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 905 095,55	-6 700 268,55
Différence d'estimation exercice N	-2 490 762,11	-8 395 857,66
Différence d'estimation exercice N-1	-8 395 857,66	-1 695 589,11
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0.00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 282 215,73	647 533,71
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	198,22	0,00
Actif net en fin d'exercice	112 591 879,20	73 055 792,29

INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	97 350 317,43	86,46
Obligations à taux variable, révisable négo, sur un marché régl, ou assimilé	2 291 355,06	2,04
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	5 316 966,69	4,72
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	1 509 992,27	1,34
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	819 462,71	0,73
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	107 288 094,16	95,29
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
ASSIF	~	
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente	5-02-007	
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations	ALL STEP AND ALL ALL	
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif		100						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	105 777 433,44	93,95	0,00	0,00	1 510 660,72	1,34	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	5 325 972,70	4,73	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 618 159,00	2,33	10 727 492,92	9,53	41 914 194,12	37,23	39 033 354,89	34,67	12 994 893,23	11,54
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 325 972,70	4,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			3 554 385,94
	FR0013432770	BFCM 0,125%050224	1 197 116,38
	FR00140003P3	BFCM 0,1%081027	269 066,31
	FR0014006XE5	BFCM 0,01%070325	671 182,76
	XS1069549761	BFCM 3%210524	1 116 188,21
	XS1288858548	BFCM 3%110925	300 832,28
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			3 554 385,94

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

1	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice							
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire		
Total acomptes			0	0	0	0		

[Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire			
Total acomptes			0	20			

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 276 184,33	705 989,41
Total	1 276 184,33	705 989,41

	29/12/2023	30/12/2022
C1 PART CAPI ES		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 156 567,81	705 989,41
Total	1 156 567,81	705 989,41
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
C2 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	117 174,10	
Total	117 174,10	0,00
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

	29/12/2023	30/12/2022
II PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	2 442,42	
Total	2 442,42	0,00
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/12/2023	30/12/2022	
Sommes restant à affecter			
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 871 306,95	-750 404,20	
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00	
Total	-1 871 306,95	-750 404,20	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/12/2023	30/12/2022	
C1 PART CAPI ES			
Affectation			
Distribution	0,00	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00	
Capitalisation	-1 642 484,98	-750 404,20	
Total	-1 642 484,98	-750 404,20	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00	0,00	
Distribution unitaire	0,00	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes		
	29/12/2023	30/12/2022	
C2 PART CAPI RC			
Affectation	+		
Distribution	0,00		
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00		
Capitalisation	-224 980,43		
Total	-224 980,43		
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution			
Nombre de titres	0,00		
Distribution unitaire	0,00		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nette	
	29/12/2023 30/12/202	
II PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	-3 841,54	
Total	-3 841,54	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	°	
Nombre de titres	0,00	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins- values nettes (y compris les acomptes)	compris les	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	ϵ	ϵ	€
31/12/2019	C PART CAPI C	51 312 659,56	33 549,972	1 529,43	0,00	0,00	0,00	16,39
31/12/2020	C PART CAPI C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,20
31/12/2021	C1 PART CAPI C	69 563 229,01	45 744,202	1 520,70	0,00	0,00	0,00	1,28
30/12/2022	C1 PART CAPI C	73 055 792,29	52 837,04	1 382,66	0,00	0,00	0,00	-0,84
29/12/2023	C1 PART CAPIES	97 867 661,26	67 246,618	1 455,35	0,00	0,00	0,00	-7,22
29/12/2023	C2 PART CAPI RC	14 476 742,12	9 106,016	1 589,79	0,00	0,00	0,00	-11,83
29/12/2023	I1 PART CAPI. II	247 475,82	2,489	99 427,81	0,00	0,00	0,00	-562,12

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI ES		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	16 519,70000	23 277 503,70
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-2 110,12200	-2 961 808,33
Solde net des Souscriptions/Rachats	14 409,57800	20 315 695,37
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	67 246,61800	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	37 134,05800	56 958 483,56
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-28 028,04200	-43 149 182,45
Solde net des Souscriptions/Rachats	9 106,01600	13 809 301,11
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	9 106,01600	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	15,58700	1 492 501,54
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-13,09800	-1 255 187,17
Solde net des Souscriptions/Rachats	2,48900	237 314,37
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	2,48900	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI ES	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0007084611 C1 PART CAPI ES	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,23
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	196 214,26
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR001400ENU2 C2 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	102 663,10
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	29/12/2023
FR001400ENT4 I1 PART CAPI IC	
	0.20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	863,82
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0.00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Total des créances		
Dettes	Frais de gestion	22 187,66
Total des dettes		22 187,66
Total dettes et créances		-22 187,66

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	107 288 094,16	95,29
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	107 288 094,16	95,29
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	0,00	0,00
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-22 187,66	-0,02
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	5 325 972,70	4,73
DISPONIBILITES	5 325 972,70	4,73
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	112 591 879,20	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Oté Nbre	Taux	Valeur	% Actif
				ou nominal		boursière	Net
FOTAL Obligations & Valeurs assimilées						107 288 094,16	95,29
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						106 468 631,45	94,56
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						97 350 317,43	86,46
TOTAL BELGIQUE						1 064 464,27	56'0
BE0002838192 COFINIMMO 1%22-240128	24/01/2022	24/01/2028	EUR	9	1,00	549 728,79	0,49
BE0002900810 KBC GROUP TV22-231127	23/11/2022	23/11/2027	EUR	5		514 735,48	0,46
TOTAL ALLEMAGNE						17 865 373,98	15,87
DE000A30V5C3 DEUTSCHE BANK TV23-110129	11/01/2023	11/01/2029	EUR	7	5,38	770 841,34	89,0
DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127	29/11/2022	29/11/2027	EUR	4	4,00	413 078,05	0,37
DE000A351ZS6 DEUTSCHE BOERSE 3,75%23-280929	28/09/2023	28/09/2029	EUR	Ξ	3,75	1 155 680,38	1,03
DE000A3E5MG8 VONOVIA 0,375%21-160627	16/06/2021	16/06/2027	EUR	2	0,38	179 453,89	0,16
DE000A3MP7J5 KRED WIEDERAUFBAU 0,125%22-25.	01/03/2022	30/06/2025	EUR	2 000	0,12	1 923 817,32	1,71
DE000A3MQNN9 LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-1701	17/01/2022	17/01/2026	EUR	2	0,38	188 027,23	0,17
DE000BU25000 ALLEMAGNE 2,20%23-130428 BOBLS	17/01/2023	13/04/2028	EUR	230 000 000	2,20	2 370 338,54	2,11
XS0862952297 DEUTSCHE POST 2,875%12-111224	11/12/2012	11/12/2024	EUR	1 500	2,88	1 493 590,04	1,33
XS1999841445 KRED WIEDERAUFBAU 0,01%19-0527	22/05/2019	05/05/2027	EUR	3 000	0,01	2 773 699,18	2,44
XS2047500769 E.ON 0%19-280824	28/08/2019	28/08/2024	EUR	400		390 360,00	0,35
XS2343822842 VOLKSWAGEN LEASING 0,375%21-26	19/05/2021	20/07/2026	EUR	520	0,38	483 553,75	0,43

,		,	
ļ	ŗ	=	
	/	_	
-	5	ŕ	
ĺ	7	5	
ī		ì	
	d	1	
(1	Ì	
	Y	j	
۵	1	3	
()	
•	-	5	
*	1	7	
•			
	2	2	
c		1	

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Oté Nbre	Taux	Valeur	% Actif
				ou nominal		boursière	Net
XS2374595127 VOLKSWAG FIN SVCS 0%21-120225	12/08/2021	12/02/2025	EUR	583	Î	560 420,41	0,50
XS2433244089 E.ON 0,125%22-180126	18/01/2022	18/01/2026	EUR	480	0,12	453 215,34	0,40
XS2443921056 INFINEON TECHNOLOG 0,625%22-25	17/02/2022	17/02/2025	EUR	4	0,62	389 159,78	0,35
XS2463505581 E.ON 0,875%22-080125	23/03/2022	08/01/2025	EUR	180	88'0	177 062,42	0,16
XS2491029208 MERCK FIN SERV 1,875%22-150626	15/06/2022	15/06/2026	EUR	12	1,88	1 182 730,03	1,05
XS2555178644 ADIDAS 3%22-211125	21/11/2022	21/11/2025	EUR	10	3,00	1 005 134,59	68'0
XS2629470506 ROBERT BOSCH 3,625%23-020627	02/06/2023	02/06/2027	EUR	11	3,62	1 147 612,84	1,02
XS2630117328 CONTINENTAL 4%23-010628	24/05/2023	01/06/2028	EUR	764	4,00	807 598,85	0,72
TOTAL DANEMARK						567 639,89	0,50
XS2696046460 CARLSBERG BREW 4%23-051028	25/09/2023	05/10/2028	EUR	542	4,00	567 639,89	0,50
TOTAL ESPAGNE						12 940 900,90	11,49
ES00000127G9 ESPAGNE 2,15%15-311025	09/06/2015	31/10/2025	EUR	1 000	2,15	994 079,56	0,88
ES0000012G91 ESPAGNE 0%20-310126	15/10/2020	31/01/2026	EUR	200		473 400,00	0,42
ES0000012108 SPAIN 0%21-310128	23/03/2021	31/01/2028	EUR	3 000		2 710 710,00	2,41
ES0200002097 ADIF ALTA VELOCIDAD 0728	03/07/2023	30/07/2028	EUR	12	3,50	1 249 827,24	1,11
XS1788586375 RED ELEC FINANC 1,25%18-130327	13/03/2018	13/03/2027	EUR	15	1,25	1 449 028,93	1,29
XS1820037270 BBVA 1,375%18-140525	14/05/2018	14/05/2025	EUR	15	1,38	1 468 741,47	1,30
XS2018637913 SANTANDER CONS 0,375%19-270624	27/06/2019	27/06/2024	EUR	10	0,38	984 976,72	0,87
XS2168647357 BANCO SANTANDER 1,375%20-0126	05/05/2020	05/01/2026	EUR	2	1,38	194 632,93	0,17
XS2177441990 TELEFONICA EMIS 1,201%20-0827	21/05/2020	21/08/2027	EUR	3	1,20	281 768,98	0,25

columnition doe no loune	Umiccion	Pohóonoo	Doviso	Oté Mbro	Tour	Volone	Jito V /0
Signation ues valeurs		Kulleallice	Devise	ou nominal	Idus	boursière	Net
XS2250026734 ICO 0%20-300426	28/10/2020	30/04/2026	EUR	120	ń	112 572,00	0,10
XS2297549391 CAIXABANK TV21-090229	09/02/2021	09/02/2029	EUR	5		443 916,58	0,39
XS2357417257 SANTANDER 0,625%29	24/06/2021	24/06/2029	EUR	1		89 020,58	80,0
XS2430998893 BBVA 0,875%22-140129	14/01/2022	14/01/2029	EUR	5		458 078,15	0,41
XS2434702424 CAIXABANK TV22-210128 EMTN	21/01/2022	21/01/2028	EUR	5		464 690,89	0,41
XS2436160779 BANCO SANTANDER TV22-260125	26/01/2022	26/01/2025	EUR	10		998 536,99	68'0
XS25330034649 CAIXABANK 07092029 EMTN	07/09/2022	07/09/2029	EUR	3	3,75	311 889,05	0,28
XS2586947082 ICO 3,05%23-311027	14/02/2023	31/10/2027	EUR	250	3,05	255 030,83	0,23
TOTAL FINLANDE						2 231 763,38	1,98
XS2258389415 OP CORP BANK 0,1%20-161127	16/11/2020	16/11/2027	EUR	009	0,10	534 846,69	0,48
XS2354246816 OP CORP BANK 0,375%21-160628	16/06/2021	16/06/2028	EUR	1 166	0,38	1 031 886,01	0,91
XS2443893255 NORDEA BK 1,125%22-160227	16/02/2022	16/02/2027	EUR	700	1,12	665 030,68	0,59
TOTAL FRANCE						26 603 856,87	23,63
FR0013201308 SCHNEIDER 0.250%16-090924 EMTN	09/09/2016	09/09/2024	EUR	10	0,25	978 192,35	0,87
FR0013281755 ICADE 1,5%17-130927	13/09/2017	13/09/2027	EUR	3	1,50	281 037,05	0,25
FR0013370129 BUREAU VERITAS 1,875%18-060125	04/10/2018	06/01/2025	EUR	10	1,88	997 315,89	68'0
FR0013432770 BFCM 0,125%19-050224	04/07/2019	05/02/2024	EUR	12	0,12	1197116,38	1,06
FR0013444676 ORANGE 0%19-040926	04/09/2019	04/09/2026	EUR	7		649 411,00	0,58
FR0013482833 LVMH 0,125%20-110228	11/02/2020	11/02/2028	EUR	11	0,12	997 256,08	68'0
FR0013495181 DANONE 0,571%20-170327	17/03/2020	17/03/2027	EUR	7	0,57	660 817,86	0,59

:M-AM OBLIGATIONS ISR			
OBLIGATION	2	1	2
OBLIGATION	0	1)
OBL	(_)
OBL	1	4	
-8			i
1-AM	(1)
1		2	
2			

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Oté Nbre	Taux	Valeur	% Actif
0				ou nominal		boursière	Net
FR0013505625 ADP 2,125%20-021026	02/04/2020	02/10/2026	EUR	4	2,12	394 063,84	0,35
FR0013506292 ORAFP 1,125% 0727	31/03/2020	07/07/2027	EUR	∞	1,25	763 974,03	89.0
FR0013506508 LVMH 0,75%20-070425	07/04/2020	07/04/2025	EUR	6	0,75	878 186,95	0,78
FR0013512407 KERING 0,75%20-130528	13/05/2020	13/05/2028	EUR	10	0,75	923 075,57	0,82
FR00140003P3 BFCM 0,1%20-081027	08/10/2020	08/10/2027	EUR	3	0,10	269 066,31	0,24
FR0014000AU2 AFD 0%20-281027 EMTN	28/10/2020	28/10/2027	EUR	12		1 086 048,00	96'0
FR0014000UC8 URW 0,625%20-040527	04/11/2020	04/05/2027	EUR	3	0,62	276 050,00	0,25
FR0014000UG9 CADES 0%20-250226	02/12/2020	25/02/2026	EUR	7		661 801,00	0,59
FR0014000Y93 CREDIT AGRICOLE 0,125%20-1227	09/12/2020	09/12/2027	EUR	5	0,12	444 052,69	0,39
FR0014001S17 CADES 0%21-250531	03/02/2021	25/05/2031	EUR	13		1 075 724,00	96'0
FR0014002G44 SAFRAN 0,125%21-160326	16/03/2021	16/03/2026	EUR	3	0,12	281 544,20	0,25
FR0014003067 REGION ILE DE FR 0%21-200428	20/04/2021	20/04/2028	EUR	3		268 395,00	0,24
FR0014003182 CREDIT AGRICOLE 0,375%21-0428	20/04/2021	20/04/2028	EUR	4	0,38	354 881,38	0,32
FR0014003MJ4 URW 0,75%21-251028	25/05/2021	25/10/2028	EUR	8	0,75	719 259,54	0,64
FR0014003RL9 CDC 0,01%21-010626 EMTN	01/06/2021	01/06/2026	EUR	2	0,01	187 663,80	0,17
FR00140049Z5 ORANGE 0%21-290626	29/06/2021	29/06/2026	EUR	2		186 430,00	0,17
FR0014004GE5 SOCIETEGENERALE 0,25%21-080727	08/07/2021	08/07/2027	EUR	3	0,25	270 687,80	0,24
FR0014004QX4 ALSTOM 0,125%21-270727	27/07/2021	27/07/2027	EUR	5	0,12	440 678,22	0,39
FR0014005J14 CREDIT AGRICO.TV21-210929 EMTN	21/09/2021	21/09/2029	EUR	3	0,50	262 524,23	0,23
FR0014005SC1 PERNOD RICARD 0,125%21-041029	04/10/2021	04/10/2029	EUR	8	0,12	684 016,63	0,61

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre	Taux	Valeur	% Actif
				ou nominal		boursière	Net
FR0014006FE2 DANONE 0,52%21-091130	09/11/2021	09/11/2030	EUR	3	0,52	255 147,43	0,23
FR0014006XA3 SOCIETE GENERALE TV21-021227	02/12/2021	02/12/2027	EUR	7		642 688,51	75,0
FR0014006XE5 BFCM 0,01%21-070325	25/11/2021	07/03/2025	EUR	7	0,01	671 182,76	09'0
FR0014007VF4 BPCE 0.375%22-020226	02/02/2022	02/02/2026	EUR	7	0,38	662 740,25	65'0
FR00140087C4 BANQUE POSTALE TV22-090228	08/02/2022	09/02/2028	EUR	9	1,00	558 273,78	0,50
FR0014009KQ0 SANOFI 1,25%22-060429	06/04/2022	06/04/2029	EUR	4	1,25	376 391,85	0,33
FR001400A5N5 KERING 1,25%22-050525 EMTN	05/05/2022	05/05/2025	EUR	2	1,25	196 137,84	0,17
FR001400CJG3 DANONE 3,071%22-070932 EMTN	07/09/2022	07/09/2032	EUR	3	3,07	302 613,31	0,27
FR001400F1U4 CREDIT AGRICOLE TV23-110729	11/01/2023	11/07/2029	EUR	7		737 434,01	0,65
FR001400F703 SCHNEIDER EL 3,125%23-131029	13/01/2023	13/10/2029	EUR	3	3,12	307 923,41	0,27
FR001400G3Y1 KERING 3,25%23-270229	27/02/2023	27/02/2029	EUR	7	3,25	731 872,92	0,65
FR001400IJT3 SCHNEID.EL.3,25%23-120628 EMTN	12/06/2023	12/06/2028	EUR	3	3,25	311 968,07	0,28
FR001400KZP3 SOCIETEGENERALE 4,25%23-280926	28/09/2023	28/09/2026	EUR	5	4,25	518 286,83	0,46
XS1069521083 CREDIT AGRICOLE 2,375%14-0524	20/05/2014	20/05/2024	EUR	15	2,38	1 514 077,62	1,34
XS1195574881 SOC.GENERAL02,625%15-270225	27/02/2015	27/02/2025	EUR	15	2,62	1 512 726,78	1,32
XS1288858548 BFCM 3%15-110925	11/09/2015	11/09/2025	EUR	3	3,00	300 832,28	0,27
XS1325645825 BNP PARIBAS 2,75%15-270126	27/11/2015	27/01/2026	EUR	800	2,75	814 289,42	0,72
TOTAL IRLANDE						2 863 675,08	2,54
IE00B4TV0D44 IRLANDE 5,4%09-130325	06/10/2009	13/03/2025	EUR	200 000 000	5,40	2 144 344,26	1,90
XS2311407352 BK OF IE GRP TV21-100527	10/03/2021	10/05/2027	EUR	260		242 496,42	0,22

CM-AM OBLIGATIONS ISR

	2		
	_		
0	,)
()
		1	
(Ì
7			
()
*			
,	-		ξ

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre	Taux	Valeur	% Actif
				ou nominal		boursiere	Net
XS2337060607 CCEP FIN IRL 0%21-060925	06/05/2021	06/09/2025	EUR	504		476 834,40	0,42
TOTAL ITALIE						12 823 725,49	11,39
IT0005170839 ITALIE 1,6%010626 BTP	26/02/2016	01/06/2026	EUR	300	1,60	292 392,78	0,26
IT0005210650 ITALIE 1,25%16-011226 BTP	01/08/2016	01/12/2026	EUR	009	1,25	575 824,20	0,51
IT0005386245 ITALY 0,35%19-010225	01/10/2019	01/02/2025	EUR	2 700	0,35	2 623 061,34	2,33
IT0005521981 ITALY 3,4%22-010428	30/11/2022	01/04/2028	EUR	1 500	3,40	1 542 213,30	1,37
XS1508450688 UNICREDIT 2,125%16-241026	24/10/2016	24/10/2026	EUR	100	2,12	97 962,23	60,0
XS1639488771 FERROVIE STATO 1,5%17-270625	28/06/2017	27/06/2025	EUR	3 800	1,50	3 724 748,16	3,31
XS2063547041 UNICREDIT 0,5%19-090425	09/10/2019	09/04/2025	EUR	1 300	0,50	1 254 480,32	1,11
XS2081018629 INTESA SANPAOLO 1%19-191126	19/11/2019	19/11/2026	EUR	700	1,00	657 320,66	85,0
XS2179037697 INTESA SANPAOLO 2,125%20-0525	26/05/2020	26/05/2025	EUR	400	2,12	397 227,74	0,35
XS2268340010 SNAM 0% EMTN 1228	07/12/2020	07/12/2028	EUR	300		257 649,00	0,23
XS2300208928 SNAM 0%21-150825	15/02/2021	15/08/2025	EUR	180		170 859,60	0,15
XS2357205587 TERNA 0,375%29	23/06/2021	23/06/2029	EUR	396	0,38	343 457,81	0,31
XS2360310044 UNICREDIT MTN 0729	05/07/2021	05/07/2029	EUR	400		357 671,26	0,32
XS2431320378 MEDIOBANCA 1% 17072029	17/01/2022	17/07/2029	EUR	364		326 924,71	0,29
XS2433211310 SNAM 0,75%22-200629	20/01/2022	20/06/2029	EUR	230	0,75	201 932,38	0,18
TOTAL LUXEMBOURG						1 379 658,24	1,23
XS2263684180 NESTLE FIN 0,00001%20-031225	03/12/2020	03/12/2025	EUR	637	00,00	605 016,24	0,54
XS2350621863 NESTLE FINANCE INTL 0%14062026 EMTN	14/06/2021	14/06/2026	EUR	825		774 642,00	69'0

	מ		5
(1)
)
	<	1	
(
()
	<		
•	4		

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif
TOTAL PAYS-BAS						11 859 625,18	10,53
DE000A3KY342 ALLIANZ FINANCE II 0%21-221126	22/11/2021	22/11/2026	EUR	7		649 810,00	0,58
XS1388625425 STELLANTIS 3,75%16-290324	30/03/2016	29/03/2024	EUR	700	3,75	719 654,97	0,64
XS2001175657 ROYAL PHILIPS 0,5%19-220526	22/05/2019	22/05/2026	EUR	800	0,50	749 189,94	0,67
XS2008921947 AEGON BANK 0,625%19-210624	21/06/2019	21/06/2024	EUR	700	0,62	691 345,25	0,61
XS2010447238 BMW FINANCE 0,75%19-130726	13/06/2019	13/07/2026	EUR	1 300	0,75	1 237 893,24	1,10
XS2049154078 ING GROEP TV19-030925	03/09/2019	03/09/2025	EUR	7		682 635,33	0,61
XS2049616548 SIEMENS FIN NV 0%19-050924	05/09/2019	05/09/2024	EUR	1 100		1 072 665,00	56'0
XS2182055181 SIEMENS FIN NV 0,25%20-050624	05/06/2020	05/06/2024	EUR	7	0,25	690 674,66	0,61
XS2258452478 ING GROUP 0,25%20-180229	17/11/2020	18/02/2029	EUR	7		609 836,45	0,54
XS2325733413 STELLANTIS 0,625%21-300327	30/03/2021	30/03/2027	EUR	917	0,62	850 356,42	0,76
XS2356040357 STELLANTIS 0,75%21-180129	18/06/2021	18/01/2029	EUR	160	0,75	143 558,68	0,13
XS2389343380 ABN AMRO 0,5%21-230929	23/09/2021	23/09/2029	EUR	9	0,50	511 478,07	0,45
XS2400997131 TOYOTA MOTOR FI 0%21-271025	27/10/2021	27/10/2025	EUR	255		240 855,15	0,21
XS2413696761 ING GROEP TV21-291125	29/11/2021	29/11/2025	EUR	7		676 353,67	09'0
XS2441244535 NOV NORD FIN NL 0 75 22 310325	31/03/2022	31/03/2025	EUR	211	0,75	205 853,02	0,18
XS2475954579 ROYAL PHILIPS 1,875%22-050527	05/05/2022	05/05/2027	EUR	299	1,88	645 435,07	0,57
XS2526839175 SIEMENS FIN NV 2,25%22-100325	08/09/2022	10/03/2025	EUR	3	2,25	301 665,34	0,27
XS2597110027 STELLANTIS 4,375%23-140330	14/03/2023	14/03/2030	EUR	320	4,38	349 789,75	0,31
XS2604697891 VW INTL FINANCE 3,875%23-0326	29/03/2023	29/03/2026	EUR	4	3,88	415 125,92	0,37

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur 9, boursière
XS2623129256 DAIM T INTL FIN 3,875%23-0626	19/06/2023	19/06/2026	EUR	4	3,88	415 449,25
TOTAL NORVEGE						449 876,16
XS2117452156 TELENOR 0,25%20-140228	14/02/2020	14/02/2028	EUR	200	0,25	449 876,16
TOTAL SUPRANATIONAL						2 653 268,00
EU000A283859 EUROPEAN UNION 0%20-041030	27/10/2020	04/10/2030	EUR	150		127 426,50
EU000A284451 EUROPEAN UNION 0%20-041125	17/11/2020	04/11/2025	EUR	180		172 017,00
EU000A285VM2 EUROPEAN UNION 0%20-040735	01/12/2020	04/07/2035	EUR	115		83 956,90
EU000A287074 EUROPEAN UNION 0%21-020628	02/02/2021	02/06/2028	EUR	1 760		1 588 945,60
EU000A3KNYF7 EUROPEAN UNION 04032026	22/03/2021	04/03/2026	EUR	360		342 273,60
EU000A3KTGV8 EUROPEAN UNION 0%21-060726	06/07/2021	06/07/2026	EUR	360 000		338 648,40
TOTAL SUEDE						2 480 283,81
XS2342706996 VOLVO TREASURY 0%21-180526	18/05/2021	18/05/2026	EUR	320		297 756,80
XS2402009539 VOLVO TREASURY 0%21-090524	09/11/2021	09/05/2024	EUR	1 000		986 150,00
XS2404247384 SEB TV21-031131	03/11/2021	03/11/2031	EUR	200		182 596,00
XS2440678915 VOLVO TREASURY 0,625%22-140225	14/02/2022	14/02/2025	EUR	283	0,62	275 540,35
XS2521820048 VOLVO TREASURY 2%22-190827	19/08/2022	19/08/2027	EUR	231	2,00	225 013,94
XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026	05/10/2022	05/10/2026	EUR	200	4,12	513 226,72
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						1 566 206,18
XS1944456109 IBM 0,875%19-310125	31/01/2019	31/01/2025	EUR	800	88,0	784 175,01
XS2338955805 TOYOTA MOTOR CR 0,125% 051127	06/05/2021	05/11/2027	EUR	186	0,12	167 156,62

1,43

88,0

% Actif

ISR
BLIGATIONS
CM-AM C

Désignation des valeurs	Emission	Emission Echéance Devise	Devise	Qté Nbre Taux ou nominal	Taux	Valeur boursière	Valeur % Actif ursière Net
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)	÷					1 509 992,27	1,34
TOTAL FRANCE						1 419 503,00	1,26
FR0013155009 BPCE 2,875%16-220426 EMTN	22/04/2016	22/04/2026	EUR	3	2,88	303 314,79	0,27
XS1069549761 BFCM 3%14-210524 EMTN SUB	21/05/2014	21/05/2024	EUR	1 100	3,00	1116 188,21	66'0
TOTAL PAYS-BAS						90 489,27	80'0
XS2350756446 ING GROEP TV21-090632	09/06/2021	09/06/2032	EUR			90 489,27	80,0
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						819 462,71	0,73
TOTAL Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé						819 462,71	0,73
TOTAL FRANCE						819 462,71	0,73
FR001400HX81 L OREAL 2,875%23-190528	19/05/2023	19/05/2028	EUR	8	2,88	819 462,71	0,73

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLIGATIONS ISR Identifiant d'entité juridique: 969500C6XS6Y9WS25Z73

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/ 852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

e pr	oduit f	financier avait-il un objectif d	ľinve	estisse	ement durable?
••		Dui	• •	×	Non
	invest ayant	alisé des issements durables un objectif onnemental:%	*	envi i qu'il dura	pmouvait des caractéristiques ronnementales et sociales (E/S) et, bien n'ait pas eu d'objectif l'investissement ble, il présentait une proportion male de 30.0 % d'investissements
		dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE		dura	
		dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE		×	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
				×	ayant un objectif social
		Il a réalisé des investisseme durables ayant un objectif social:%	nts		Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

taxinomie.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de 6.76/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6.13/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.
- la proportion d'investissement durable (uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable)

Le score ESG du produit financier est de 6.76/10, en amélioration de 0.23 (6.53) sur la période en raison de la sélection des titres opérée au cours de l'année.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class ».

... et par rapport aux périodes précédentes?

N/A

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la

corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.

> Inclume la déclaration pour les produits financiers visés à l'article, premier alinée, à ut ingément (UP) 2000/852]. La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice importants en vertu d'uquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devroient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.
>
> Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activés économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pos non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituent la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de reference, à savoir: 01/01/2024—31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
KINGDOM OF SPAIN	Autres	2.7	ESPAGNE
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU	Autres	2.6	ALLEMAGNE
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU	Autres	2.3	ALLEMAGNE
EUROPEAN UNION	Autres	2.0	BELGIQUE
BNP PARIBAS	Finance	1.9	FRANCE
ITALIAN REPUBLIC	Autres	1.8	ITALIE
BMW INTERNATIONAL INVESTMENT BV	Consommation discrétionnaire	1.4	PAYS-BAS
COOPERATIEVE RABOBANK UA	Finance	1.3	PAYS-BAS
ADIF ALTA VELOCIDAD	Autres	1.2	ESPAGNE
SOCIETE GENERALE	Finance	1.2	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du chiffre
 d'affaires pour
 refléter la part des
 revenus provenant
 des activités vertes
 des sociétés
 bénéficiaires des
 investissements;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 30.0% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

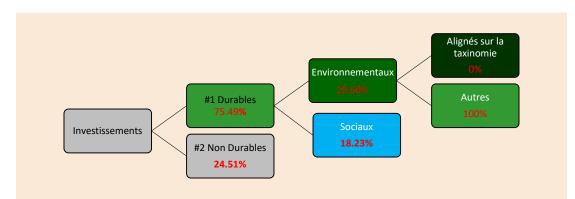
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Secteur GICS	% Poids		
Autres	0.58		
Finance	30.4		
Consommation discrétionnaire	12.0		
Industrie	9.1		
Consommation de base	7.5		
Services aux collectivités	6.6		
Services de communication	5.1		
Soins de santé	3.5		
Technologies de l'information	3.0		
Immobillier	2.1		
Matériaux	1.1		
SOUV	19.1		



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

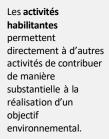
Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extrafinancières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

Nor

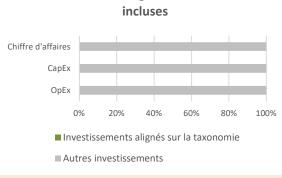
Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UF





1. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors **obligations** souveraines



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 18.23%.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-t-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Les indices de référence sont des

indices permettant de mesurer si le

produit financier atteint l'objectif

d'investissement

durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

En quoi l'indice désigné différait-t-il d'un indice de marché large pertinent?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

N/A



CM AM OBLIGATIONS ISR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2024

CM AM OBLIGATIONS ISR

OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT 4, rue Gaillon 75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLIGATIONS ISR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr



CM AM OBLIGATIONS ISR

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



CM AM OBLIGATIONS ISR

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

2025.04.01 18:14:39 +0200

Document authentifié par signature électronique Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM